

Rapport moral & d'activités

2025



Le GIST est une association à présidence employeur bénéficiant d'un agrément de l'État, administrée collégalement avec des chefs d'entreprises désignés par les organisations patronales, des représentants syndicaux désignés par des organisations représentatives des salariés.



Missions

Le GIST assure quatre missions essentielles dans le cadre de l'offre socle de services : le suivi de l'état de santé des salariés, la prévention des risques professionnels, la prévention de la désinsertion professionnelle, ainsi que le conseil aux employeurs, aux salariés et à leurs représentants.

L'objectif est de garantir des conditions de travail sûres, de préserver la santé physique et mentale des travailleurs et de favoriser leur maintien en emploi.



Financement

Le GIST est exclusivement financé par les cotisations annuelles des entreprises adhérentes.



Localisation

Les médecins et les équipes pluridisciplinaires sont répartis sur le territoire entre Saint-Nazaire, La Baule, Pont-Château et Blain.

Président **Claude BLOUET (CPME)**

Directeur **Olivier VAN HAUWAERT**

Vice-président **Luc ROUSSELOT (CFDT)**

Présidente Commission de Contrôle **Isabelle DANET-GUITTON (CFDT)**

Trésorier **David BRANGER (CFE-CGC)**

sommaire

- 1 Rapport moral - Claude Blouet p.3
- 2 2025, des avancées majeures - Olivier Van Hauwaert p.4
- 3 Focus sur...la SPEC 2217, l'agrément et CPOM, arrêt des formations SST, le nouveau projet de service, évolution habilitation électrique/autorisation de conduite, le séminaire et le site web p.5-7
- 4 Les faits marquants p.8
- 5 Dynamique régionale p.9
- 6 Données sociales du GIST et repères RH p.10
- 7 Panorama des adhérents p.11
- 8 Suivi individuel de l'état de santé p.12
- 9 Activités du pôle Prévention p.14 et de la cellule PDP p.18-19
- 10 Éléments financiers p.20

Lexique

AMT : Actions en Milieu de Travail

ARS : Agence Régionale de Santé

ASST : Assistante Santé et Sécurité au Travail

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CMT : Commission Médico-Technique

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

FE : Fiche Entreprise

FDS : Fiche de Données de Sécurité

GIST : Groupement Interprofessionnel de Santé au Travail

IDEST : Infirmière Diplômée d'État en Santé-Travail

PDP : Prévention de la Désinsertion Professionnelle

RGPD : Règlement Général de Protection des Données

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RPS : Risques Psycho-Sociaux

SIR : Suivi Individuel Renforcé

SPSTI : Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

SST : Santé Sécurité au Travail

TMS : Troubles Musculo-Squelettiques

THS : Technicienne Hygiène-Sécurité

VIP : Visite d'Information et de Prévention



Rapport moral

Claude Blouet, président du GIST

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte de mutations profondes et durables du monde du travail, qui interrogent plus que jamais les enjeux de prévention et de santé au travail. Dans ce cadre exigeant, le GIST a poursuivi, avec constance et détermination, sa mission d'intérêt collectif au service des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Ce rapport d'activités rend compte de l'engagement du Service dans la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par ses instances, en cohérence avec les évolutions réglementaires issues de la réforme de la santé au travail. Il illustre la volonté du GIST de renforcer une approche globale, anticipatrice et pluridisciplinaire de la prévention des risques professionnels, du maintien en emploi et de la promotion de la santé au travail.

L'année écoulée a confirmé l'importance du dialogue et de la coopération entre l'ensemble des acteurs : équipes du Service, entreprises adhérentes, partenaires institutionnels et sociaux.

Le conseil d'administration a veillé à garantir l'équilibre entre qualité du service rendu, proximité avec les adhérents et soutenabilité des organisations, dans un esprit de responsabilité et de transparence.

Je tiens à saluer l'implication de l'ensemble des professionnels du GIST, qui œuvrent chaque jour avec compétence et engagement pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés du territoire. Leur capacité d'adaptation et leur sens du service constituent un atout essentiel pour relever les défis actuels et à venir.

Je remercie également nos adhérents pour leur confiance et leur participation active à la vie associative du Service. Leur implication est indispensable pour faire vivre un modèle de prévention fondé sur la concertation et l'amélioration continue.

Le GIST abordera les prochaines années avec la volonté affirmée de consolider ses actions, d'innover dans ses pratiques et de rester un acteur de référence en matière de prévention et de santé au travail. Fidèle à ses valeurs, il poursuivra son engagement au service de la santé des salariés et de la performance durable des entreprises.

Bien à vous, Claude Blouet



2025, des avancées majeures

Olivier Van Hauwaert
directeur du GIST

**L'année 2025, une année marquée par des étapes décisives pour le GIST :
l'obtention des agréments pour cinq ans et la certification AFNOR SPEC 2217.**

L'année 2025 a constitué une étape déterminante pour le GIST. Dans un contexte marqué par de profondes évolutions du monde du travail et des exigences réglementaires accrues, j'ai pu constater, tout au long de l'année, l'engagement constant et le professionnalisme des équipes au service de la prévention et de la santé au travail.

Les activités menées en 2025 illustrent pleinement la mobilisation collective du GIST autour de ses missions fondamentales. Le suivi individuel de l'état de santé des salariés, le déploiement d'actions de prévention des risques professionnels, l'accompagnement des entreprises adhérentes, le développement des actions de notre cellule de prévention de la désinsertion professionnelle et le renforcement de la pluridisciplinarité ont constitué les axes majeurs de notre action.

Dans cette dynamique, le développement de partenariats avec les organisations professionnelles ou institutionnelles et l'écosystème de santé en Loire-Atlantique ont occupé une place centrale, permettant la mise en œuvre d'actions de prévention ciblées, adaptées aux spécificités des secteurs d'activité et aux besoins des entreprises.

L'année écoulée a également été marquée par des avancées structurantes pour l'avenir de notre Service. L'obtention des agréments du GIST pour une durée de cinq ans représente une reconnaissance forte de la qualité de notre organisation, de la conformité de nos pratiques et de la pertinence

de notre projet de service. Elle vient confirmer notre capacité à exercer durablement nos missions et à répondre aux exigences imposées à un service de prévention et de santé au travail.

Par ailleurs, l'obtention du niveau 1 de la certification AFNOR SPEC 2217 constitue une étape importante dans notre démarche d'amélioration continue. Cette certification atteste de notre engagement en faveur de la qualité, de la performance et de la fiabilité des services rendus, tout en plaçant la satisfaction des adhérents et la protection de la santé des salariés au cœur de nos priorités.

À travers ce rapport d'activités 2025, j'ai souhaité proposer une vision claire et transparente des actions conduites, des résultats obtenus et des perspectives à venir. Plus qu'un bilan, ce document reflète la dynamique collective qui anime le GIST et notre volonté de poursuivre, avec l'ensemble de nos partenaires et des acteurs professionnels, une action durable, responsable et tournée vers l'avenir au service de la santé au travail.

Focus sur...

SPEC 2217 niveau 1

Nous avons franchi un premier jalon important dans notre démarche de certification : le GIST est désormais certifié SPEC 2217, niveau 1. Pour nos adhérents, cela peut sembler technique, mais cette certification est une véritable garantie : elle assure que le GIST propose l'offre socle de services définie légalement, et que chacun bénéficie de ce service de manière équitable, malgré les défis rencontrés dans le secteur de la santé en France.

Le niveau 1 n'est qu'une première étape. En 2026, nous allons renforcer le suivi de nos activités pour mieux identifier nos axes d'amélioration et inscrire notre action dans une démarche d'amé-



lioration continue. Le renouvellement de la certification niveau 1 sera l'occasion de faire un point précis sur nos avancées, avant de viser les niveaux 2 et 3.

Nous devons à nos adhérents et à leurs salariés un service de qualité, efficace et mesurable. C'est pourquoi nous nous engageons dès maintenant à obtenir la certification niveau 3 d'ici mai 2027, bien avant l'échéance prévue de mai 2030. Cette ambition traduit notre volonté de progresser sans cesse et de garantir à chacun un service à la hauteur de ses attentes.

Agréments et CPOM 2025-2030

Le GIST franchit une étape majeure dans son développement avec le renouvellement de ses agréments délivrés par la DREETS des Pays de la Loire pour une durée de cinq ans. Cette reconnaissance officielle vient saluer la qualité du travail accompli par les équipes du GIST et la solidité de son organisation au service de la prévention et de la santé au travail.

Dans le même temps, le GIST a signé le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2025-2030 avec la DREETS et la CAR-SAT des Pays de la Loire. Ce contrat stratégique fixe les orientations et les priorités d'actions pour les années à venir, en renforçant l'engagement commun en faveur de la prévention des risques professionnels, de l'accompagnement des

entreprises et de la protection de la santé des salariés.

Cette double reconnaissance constitue un signal fort de confiance de la part des institutions partenaires. Elle confirme le rôle essentiel du GIST dans le déploiement des politiques publiques de santé au travail sur le territoire et souligne la mobilisation de l'ensemble des professionnels qui œuvrent chaque jour au service des adhérents et des salariés.

Le GIST poursuivra, dans ce cadre renouvelé, son action aux côtés des entreprises et des partenaires institutionnels afin de développer une prévention toujours plus efficace, au plus près des besoins du territoire.

Arrêt des formations SST/PRAP

Dans un souci de recentrage sur ses missions prioritaires de santé au travail, le GIST a fait le choix d'arrêter l'organisation des formations PRAP et SST à la fin de l'année 2025.

Ces actions de formation, qui ont contribué pendant plusieurs années à la prévention des risques professionnels et au développement des compétences en entreprise, ne seront désormais plus proposées par le Service.

En effet, les instances du GIST ont pris la décision de concentrer nos ressources sur les missions de l'offre socle des SPSTI issues de la loi (réforme santé-travail) d'août 2021. Le GIST remercie l'ensemble des entreprises et des stagiaires qui ont participé à ces formations et reste pleinement mobilisé pour accompagner les employeurs et les salariés dans leurs démarches de prévention.

Focus sur...

Projet de service 2025-2030

Une nouvelle route pour un meilleur accompagnement



Le projet pluriannuel de service du GIST pour la période 2025-2030 ambitionne de renforcer la prévention des risques professionnels, d'adapter les actions aux évolutions du territoire et de répondre aux enjeux de santé au travail dans un contexte en constante mutation. Ce projet se veut ambitieux en matière de sécurité, de bien-être des travailleurs et de pérennité des actions menées sur le long terme.

Ce projet se construit en réponse aux spécificités régionales et locales, à l'évolution des activités économiques, ainsi qu'à l'analyse des données récentes en matière d'accidentologie et de santé au travail. Les priorités ont été définies en collaboration avec les acteurs du territoire, en prenant en compte les besoins spécifiques des secteurs d'activité, les évolutions démographiques et les nouvelles données sanitaires et environnementales.

5 grands axes ont été définis

- Axe 1 - Prévention de la désinsertion professionnelle
- Axe 2 - Intérimaires et substances dangereuses
- Axe 3 - Risques psychosociaux vs troubles musculo-squelettiques
- Axe 4 - Addictions
- Axe 5 - Chaleur et Ultra Violets

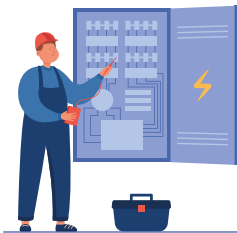
Évolution habilitation électrique/autorisation de conduite

Un nouveau décret depuis octobre 2025

Le décret 2025-355 du code du travail, applicable au 1^{er} octobre 2025, impose une attestation médicale pour obtenir une autorisation de conduite ou une habilitation électrique. Cette attestation, délivrée par le médecin du travail, certifie l'absence de contre-indications médicales et est valable 5 ans. Elle devient obligatoire pour conduire certains engins (grues, chariots, nacelles, etc.) et pour intervenir sur ou près d'installations électriques.

Suivi des salariés soumis à une habilitation électrique ou à une autorisation de conduite

Décret n°2025-355 du 18 avril 2025



Salariés avec une habilitation électrique



Salariés avec l'autorisation de conduite

Avant le 1^{er} octobre 2025 ▶ **Suivi Individuel Renforcé (SIR)**
Obtention ou renouvellement de leur autorisation

Visite tous les **2** ans

Après le 1^{er} octobre 2025 ▶ **Suivi Individuel Simple**
Attestation de non contre-indication médicale
Fiche de fin de visite

Visite tous les **5** ans

Focus sur...

Séminaire 2026

Imaginez la santé au travail en 2035

En septembre 2025, les collaborateurs du GIST se sont réunis lors d'un séminaire dédié à un exercice prospectif : imaginer la santé au travail à l'horizon 2035. À travers des ateliers collaboratifs, des échanges d'expériences et des réflexions collectives, les participants ont exploré les évolutions possibles du monde du travail et leurs impacts sur la prévention, le bien-être et la qualité de vie professionnelle. Ce temps fort a permis de croiser les regards et de faire émerger des idées innovantes pour anticiper les défis de demain : transformation des organisations, nouvelles technologies, attentes des salariés ou encore évolution des risques professionnels. En mobilisant leur expertise et leur créativité, les équipes ont contribué à dessiner les contours d'une santé au travail plus proactive, plus collaborative et centrée sur l'humain.

Ce séminaire marque ainsi une étape importante dans la réflexion du GIST pour préparer l'avenir et renforcer son engagement au service de la prévention et de la santé des travailleurs.



Site web, newsletter et LinkedIn

Des outils précieux pour mieux communiquer

Refondu en 2024, le site web du GIST est un outil central de communication permettant de diffuser les actualités en santé au travail, de valoriser les ateliers et événements et de mettre à disposition des ressources utiles pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de prévention. Il reflète également les missions du GIST en tant que service de prévention et de santé au travail.

Son contenu est relayé par une newsletter mensuelle adressée à l'ensemble des adhérents, assurant un lien régulier et une information continue sur les actions et les évolutions du GIST.

Le GIST concentre sa présence sur LinkedIn, afin de toucher efficacement ses publics cibles (dirigeants, RH, acteurs de la prévention) et de promouvoir ses actualités, ses services et ses temps forts.

Ainsi, le site internet, la newsletter et LinkedIn constituent des canaux complémentaires au service de l'information et de la sensibilisation des adhérents.

4 794

visiteurs mensuels sur le site gist44.fr

916

abonnés LinkedIn

3 550

newsletters ouvertes par mois sur une moyenne entre 9 000 et 10 000 envoyées

Un taux d'ouverture moyen de **31,7 %**, ce qui correspond à un bon niveau d'engagement.

4 Les faits marquants

2025



Inauguration - Extension du centre de La Baule

Après un an de travaux, l'extension du centre de La Baule a été livrée fin d'année 2024. Les équipes ont ainsi pu investir les nouveaux bureaux et salles de réunions. Cette extension permet des conditions optimales de travail et d'accueil de nos adhérents et salariés. Elle a été inaugurée au mois de mars en présence de Franck Louvrier, maire de La Baule et Nicolas Criaud, maire de Guérande.



De gauche à droite : L. Rousselot, C. Blouet, N. Criaud, F. Louvrier, O. Van Hauwaert



Une nouvelle responsable du Pôle IDEST

Arrivée en septembre 2025, Aurélie Calistri a pris la responsabilité du pôle des Infirmières de Santé-Travail. Elle veille à la cohésion entre les IDEST et à la coordination ainsi qu'au suivi des actions et projets menés au sein du Service.

Forte d'un parcours en santé au travail — au sein de l'entreprise Daher, en SPSTI

à la MSA et dans une start-up comme responsable paramédicale — elle a développé une connaissance approfondie des réalités du terrain, des organisations de travail et des enjeux de prévention. Aujourd'hui, elle articule pilotage d'équipe et vision opérationnelle au plus près des professionnels, afin d'accompagner les IDEST et de maintenir une compréhension concrète des situations de travail, en cohérence avec les besoins du service et les enjeux de santé au travail sur le territoire.



Une partie de l'équipe IDEST du GIST

Au fil de l'année...

- Mise en place des nouveaux modules de réalité virtuelle pour les ateliers de Prévention
- Nouvel atelier Prévention : Ergonomie et transformation des situations de travail
- Nouveau : Réunion d'information Offre Socle " Primo-adhérent "
- Création d'un catalogue récapitulatif des ateliers et des sensibilisations
- Création d'un atelier " Les violences sexistes et sexuelles : un outil pour les évaluer et les prévenir "
- 3 intervenants externes sur les thématiques du sommeil, de la résilience et de la cohérence cardiaque
- Organisation d'une matinée sur les Risques de chutes en hauteur en partenariat avec Kiloutou, OPPBTP, la Carsat...
- Le FASTT et le GIST ont proposé 3 demi-journées sur un parcours prévention dédiées aux intérimaires
- Participation à la journée CJD Festival de l'Entrepreneur avec une conférence sur la santé du dirigeant
- Sensibilisation sur la sédentarité co-animée avec le Labsport
- Un outil gratuit " Mon Document Unique " pour aider les adhérents à la réalisation du DUERP
- Evolution du logiciel métier PULSE

Dynamique régionale



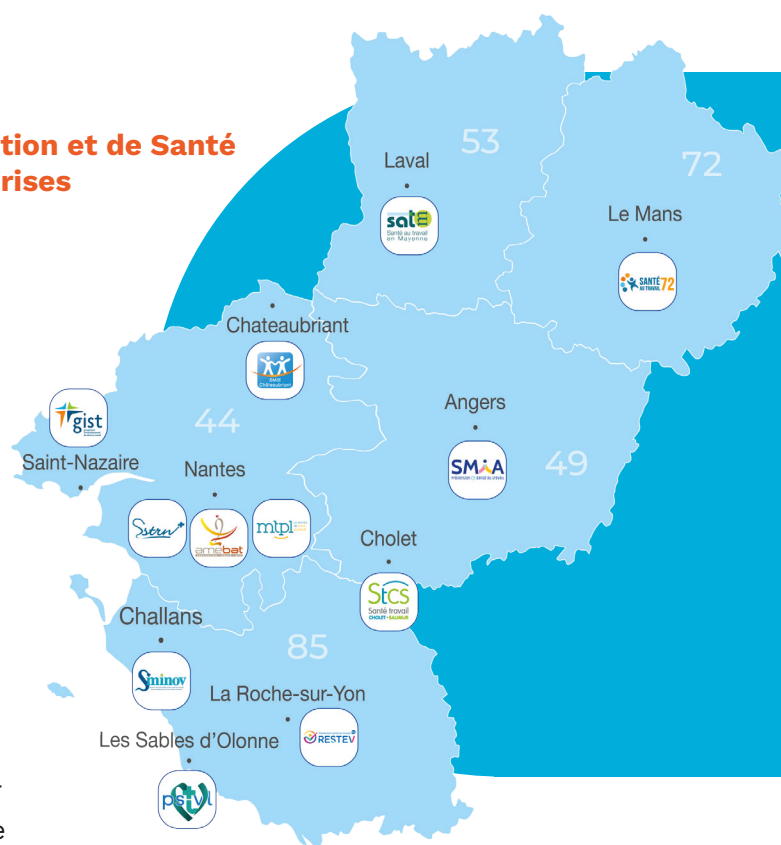
12 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

Présanse Pays de la Loire est la représentation en région du réseau national Présanse. À ce titre, elle a mis en conformité ses propres statuts d'association régionale avec ceux de Présanse France.

Extrait des statuts nationaux - Article 15 / Associations régionales

Pour être membre, une association régionale doit représenter Présanse au niveau régional. Elle doit intégrer dans sa dénomination la marque Présanse. Elle doit notamment avoir pour rôle :

- 1 D'accompagner et de soutenir les SPSTI de leur territoire dans la réalisation de leurs missions (rôle de proximité) ;
- 2 D'assurer le traitement des questions d'intérêt régional ;
- 3 De détenir et de diffuser des données des services de santé au travail qui soient consolidées au niveau régional en lien avec Présanse ;
- 4 De vérifier la validité des données régionales remontées au niveau national ;
- 5 De représenter les SPSTI de leur territoire, face aux interlocuteurs régionaux (ARS, DREETS, etc.) et d'être correspondants des structures régionales ou territoriales partenaires/ institutionnelles ;
- 6 De faciliter des projets que les SPSTI pourraient construire ensemble au sein de la Région ;
- 7 De développer leurs propres actions, communications, en cohérence avec la politique nationale, qui s'adaptent aux spécificités régionales et à la conjoncture.



Une dynamique régionale collective

Les 12 services de la Région Pays de la Loire travaillent dans de multiples collaborations inter-services et dans une dynamique sur des sujets variés.

Les groupes métiers

Des temps d'échanges organisés entre professionnels des services pour avancer sur des questions liées aux métiers (ressources humaines, groupe référents IDEST, système d'information, communication...).

Les groupes projets

Des travaux réalisés par des équipes pluridisciplinaires pour répondre à des besoins exprimés par plusieurs Services.

Des ressources communes

Présanse Pays de la Loire a mis en place une organisation et des outils pour renforcer la communication régionale des SPSTI.

Le site régional

Le site est un exemple visible des collaborations en place dans notre collectif.

Ressources documentaires

L'ensemble des supports réalisés par les Services de la région mis à disposition de tous.

Newsletter

Chaque mois une newsletter est envoyée aux publics institutionnels pour suivre l'actualité de la prévention et de la santé au travail.

6 Données sociales et repères RH



93

Collaborateurs



14

Médecins du travail
dont 3 collaborateurs
médecins



25

Assistantes
médicales



16

Infirmières en santé-travail
dont 1 responsable du pôle
infirmier



3

Assistantes accueil
et administrative



21

Préventeurs
(experts en prévention et cellule PDP)

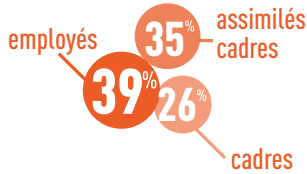
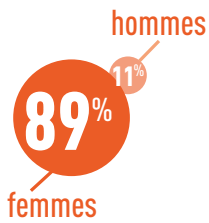
1 responsable du pôle Prévention, 3 ergonomes (dont un psychologue), 1 ergonome en alternance, 2 hygiénistes/chimiste, 1 chargée de mission hygiène sécurité, 8 techniciennes hygiène-sécurité / formatrices, 2 conseillères en prévention des risques, 1 coordonnateur de cellule, 1 assistante sociale et 1 chargée de maintien en emploi.



14

Personnels « support »

dont 1 directeur, 1 assistante de direction, 1 responsable des ressources humaines, 1 responsable financière, 2 comptables, 1 assistante comptable, 1 technicien des services généraux, 1 responsable du pôle assistante médicale, 1 responsable du suivi des indicateurs stratégiques et des partenariats, 1 animateur qualité, 1 chargé de communication et 1 assistante chargée de communication en alternance.



Sur l'année 2025, nous avons recruté de nouveaux collaborateurs pour renforcer nos effectifs et pour remplacer des collaborateurs : 1 infirmière santé-travail, 3 assistantes médicales, 1 assistante accueil et administrative, 1 ergonome en alternance, 3 conseillères en prévention des risques professionnelles, 1 responsable du pôle Infirmier

Bilan des formations : développement des compétences

Le renforcement des compétences et l'accompagnement des salariés dans le développement de leur parcours professionnel font partie des axes forts de la politique RH du GIST. Cet engagement se traduit par un taux de formation représentant un peu plus de 5,9 % de la masse salariale. Les entretiens annuels et professionnels sont réalisés pour permettre à chaque collaborateur de faire part de ses souhaits de formation. Ces derniers sont ensuite étudiés par la direction afin que le développement de chacun s'inscrive dans la mise en oeuvre du Projet de Service.

Bilan des formations par métier

Métier	Nombre d'heures réalisées
Médecin du travail	663
Infirmière santé-travail	511
Assistante médicale	125
Préventeurs	602
Accueil, support et direction	141
Total	2 042

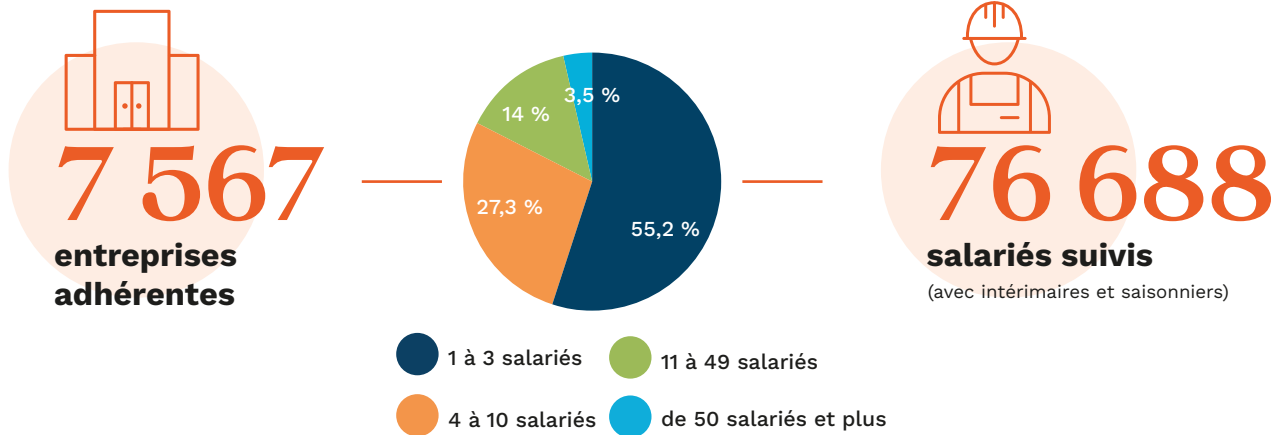
Bilan des formations par statut et sexe

Statut	Femmes	Hommes	Total
Employé	30/35	1/1	31/36
Assimilé cadre	29/31	2/2	31/33
Cadre	15/17	5/7	20/24
Total	74/83	8/10	82/93

	Bénéficiaires	Nb d'heures réalisées	Coûts pédagogiques	Coûts salariaux	Coûts divers (transports, hôtels)	Coût total
Total	82	2 042	82 186 €	157 165 €	32 668 €	272 019 €

7

Panorama des adhérents



82,5 % des adhérents sont des entreprises de moins de 10 salariés.

Type de contrat

Type de contrat	Nombre d'adhérents	Nombre de salariés
Adhérent	6 742	62 284
Aide à la personne	90	2 558
Collectivité - SPSTN	1	0
Entreprise étrangère	155	1 334
Fonction publique territoriale	23	2 513
Hors Loire-Atlantique	556	2 850
TOTAL	7 567	71 539



Intérimaires et saisonniers

Catégorie	Nombre d'agences / adhérents	Nombre de rendez-vous donnés
Intérimaires	92 <i>nombre d'agences interim avec salariés</i>	3 214 <i>nombre de rendez-vous donnés</i>
Saisonniers	1 090 <i>nombre d'adhérents saisonniers</i>	1 935 <i>nombre de rendez-vous donnés</i>

Secteur

Secteur	Adhérents	Salariés total
Blain	460	3 130
La Baule	2 811	18 452
Pont-Château	1 364	13 421
Saint-Nazaire	2 932	36 536
TOTAL	7 567	71 539

Activité

Activité	Adhérents
Commerce	1 813
Bureau	1 664
BTP	1 028
Hôtel-Restaurant	974
Industrie	860
Santé Social	622
Transport	225
Automobile	288
Intérim	92
TOTAL	7 567

Suivi individuel de l'état de santé

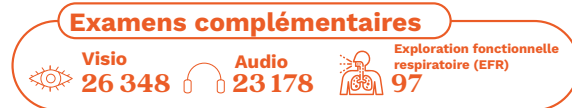
Les repères de l'activité médicale



39 355
suivis médicaux
dont 19 380 entretiens infirmiers

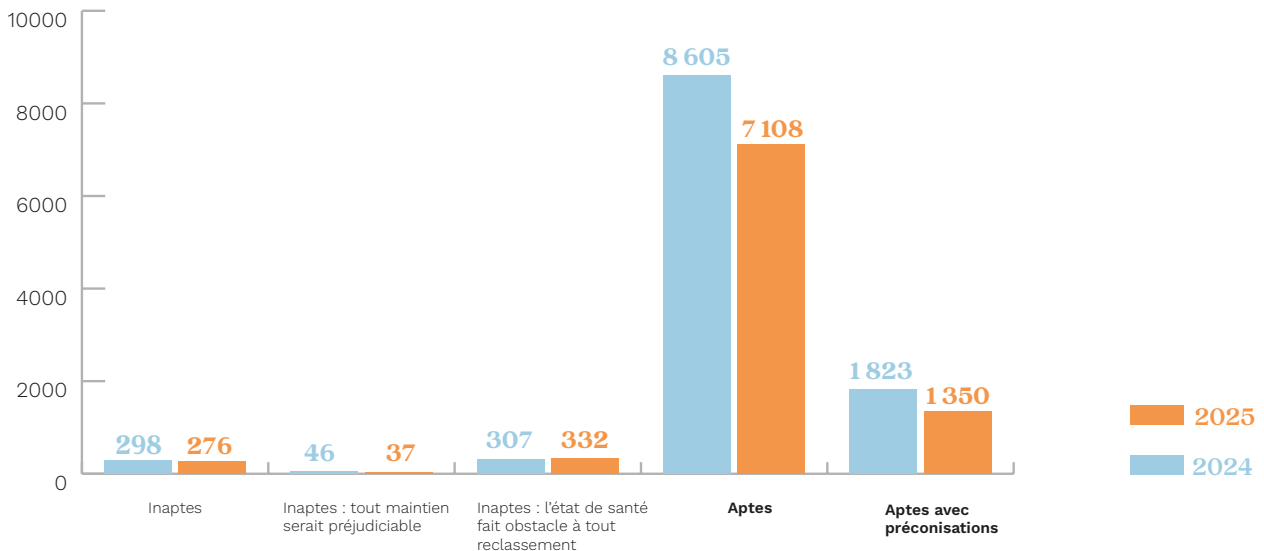


dont 982 mi-carrière (927 par les IDEST)
la visite de mi-carrière est couplée à une autre visite



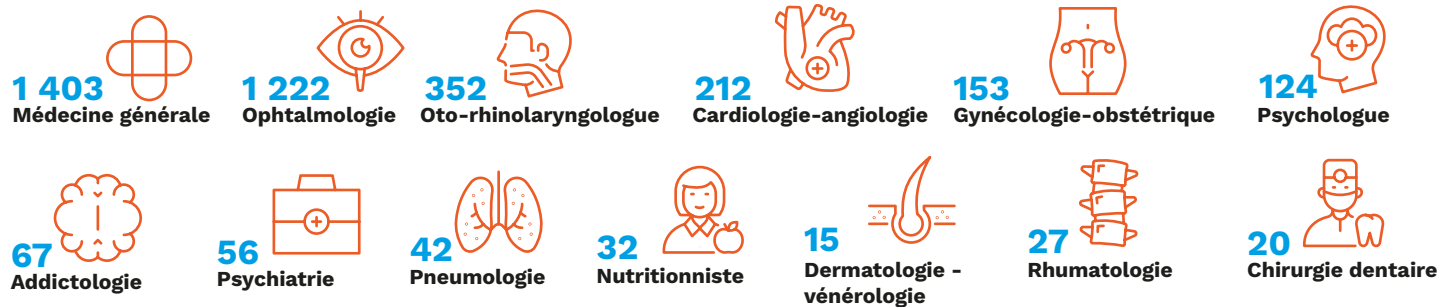
VIP initiales medecin	1 434
VIP initiales IDEST	9 373
Examens médicaux d'aptitude à l'embauche	4 907
après maladie	2 763
après maternité	515
après accident du travail	562
après maladie professionnelle	88
initiative du salarié	2 401
initiative médecin traitant	336
initiative médecin conseil	186
initiative médecin du travail	141
demandées par médecin du travail	1 550
demandées par employeurs	1 018
demandées par salariés	1 416
occasionnelles IDEST par médecin	203

Conclusion des examens médicaux



Orientations vers un professionnel de santé spécialisé

Total : 4 159 dont 203 orientations IDEST vers un médecin du travail



orthopédie : 25 ; neurologie : 18 ; chirurgien : 18 ; gastro-entéro-hépatologie : 11 ; urologie : 11 ; podologue - pédicure : 18 ; allergologie : 8 ; Endocrino-diabétologie : 5 ; hématologie : 1

Orientations vers des structures externes

CARSAT	135	Cap Emploi	46	Centre anti-douleurs	9
MDPH	120	Médecin conseil	51	Défenseur des droits	6
RQTH	53	Transition pro	27	Déclic emploi	2
MPR	40	Pathologie pro	4	Urgences	8

Total : 501

Dispositif Clinique Psychologie du travail

Vacations et suivis assurés par les psychologues du SSTRN



Le GIST s'est doté d'une psychologue du travail à temps plein depuis le 2/02/26. Elle partagera son temps de travail entre les différents centres du GIST.



L'activité des Infirmières Diplômées d'État en Santé-Travail (IDEST)



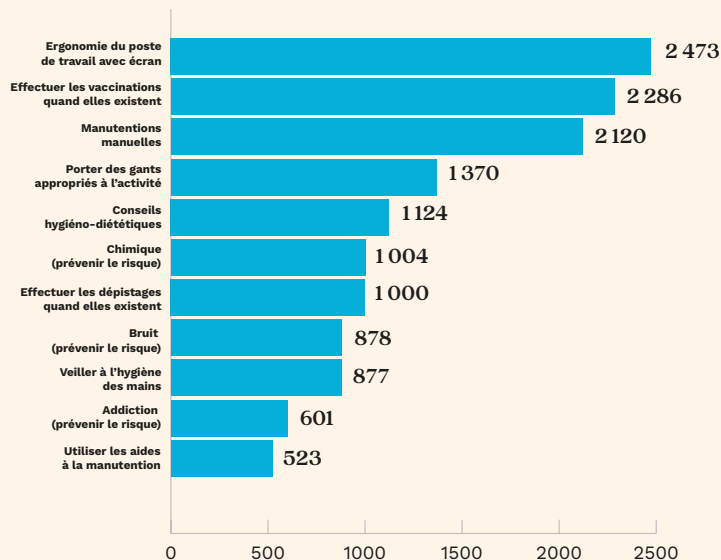
19 380

entretiens infirmiers réalisés en 2025

Type d'activité	2025
Suivi individuel	
Visites initiales	9 373
Visites périodiques	5 816
SIR, visites intermédiaires	3 546
Visites reprises maternité	442
Autres - occasionnelles (à la demande)	203
Total	19 380
<i>dont 927 mi-carrière et 738 visites individuelles saisonnières</i>	
Suivi collectif	
Nombre d'ateliers de prévention collectifs des salariés saisonniers	95
Total des saisonniers sensibilisés en atelier collectif	718

Lors des visites de suivi individuel en 2025, les IDEST ont délivré **17 937 conseils de prévention primaire adaptés à la situation du salarié**, ce qui constitue un levier essentiel de protection de la santé au travail. Ces conseils permettent de réduire les risques professionnels en agissant en amont, avant l'apparition de troubles ou de pathologies.

L'analyse des 17 937 conseils dispensés met en évidence des **problématiques récurrentes** au sein des entreprises comme l'ergonomie au poste, le risque chimique, la manutention manuelle... constituant une base objective pour cibler et prioriser les actions de sensibilisation collectives ultérieures à proposer.



9

Les actions de prévention



Comment réaliser son Document Unique

Le GIST propose à ses adhérents un **outil en ligne gratuit** pour réaliser son document unique. Développé par ADMDP, cet outil simple et intuitif permet de créer, mettre à jour et suivre les risques dans son entreprise.

Sur la plateforme **MDU (Mon Document Unique)**, les entreprises peuvent facilement identifier les risques, générer des plans d'action et suivre leur mise en œuvre. L'outil est conçu pour être accessible sans expertise préalable, avec une interface conviviale et des préconisations adaptées aux spécificités de chaque entreprise.

Pour accompagner ses adhérents, le GIST propose également des **ateliers pratiques** inclus dans l'offre socle. Ces ateliers permettent de mieux comprendre l'utilisation de l'outil et d'optimiser la formalisation de son Document Unique.

Pourquoi utiliser MDU ?

- **Gratuit et accessible à tous via le portail adhérent**
- **Interface intuitive pour une prise en main rapide**
- **Plans d'action personnalisés et suivis**
- **Ateliers de formation proposés par le GIST pour un accompagnement optimal**

Accédez dès maintenant au portail adhérent du GIST pour réaliser votre Document Unique en ligne !

Satisfaction adhérents

Le GIST évalue ses actions avec un questionnaire de satisfaction adhérents.

ATELIERS/SENSIBILISATIONS proposés par le GIST (Document unique, chimique, addiction, sommeil, travail sur écran, risque routier, RPS, offre socle).

98,8 %

des adhérents ont été satisfaits et très satisfaits des outils proposés dans les ateliers et leur mise en pratique (168 répondants).



INTERVENTIONS ENTREPRISE (études ergonomiques, RPS, conception, bruit) (48 répondants)

94 %

des adhérents ont trouvé que l'intervention réalisée leur a permis de mieux repérer les situations à risques sur les postes de travail et mieux comprendre les conséquences en santé et en organisation.

92 %

des adhérents ont mis en place des préconisations suite à ces interventions.

E-learning

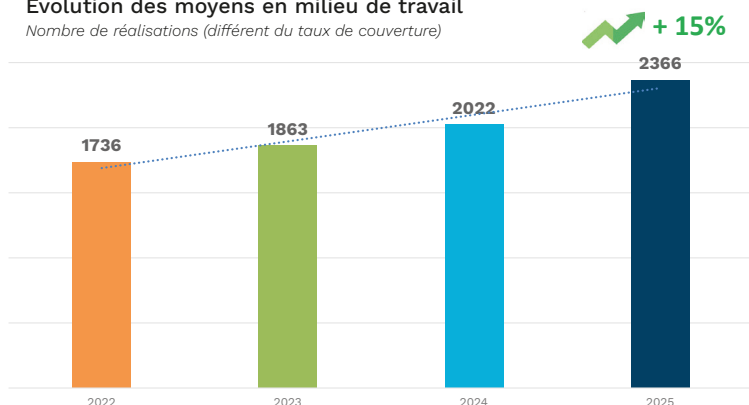
L'afometra et le GIST proposent des modules d'apprentissage e-learning pour les employeurs et les salariés. En 2025, **163 e-learning**s ont été suivis.



Bilan général

L'ensemble des actions réalisées par le pôle prévention et les équipes médicales hors cellule PDP et hors Fiche Entreprise.

Évolution des moyens en milieu de travail
Nombre de réalisations (différent du taux de couverture)



56 % Taux de couverture des AMT en 2025 **+16 %**

Offre socle - à minima une AMT par adhérent tous les 4 ans : 33 %

L'ensemble des actions en milieu de travail ont été réalisées par le pôle prévention mais également par les médecins du travail et infirmières en santé-travail.

Focus sur les actions de prévention primaire

Depuis 2024, nous avons ciblé nos actions dans le cadre des actions de prévention primaire (SPEC 2217) et l'ensemble des équipes a amélioré la traçabilité des actions menées. Cela explique la forte hausse du chiffre observé cette année.

1850

Actions de prévention primaire réalisées

hors CSSCT - FE - DUERP

407

+73%

ANALYSES ET CONSEILS RPS & ERGONOMIQUES

- ✓ RPS collectifs
- ✓ Ergonomie individuelle et collective
- ✓ Conception

427

-18%

ETUDES DE POSTE

- ✓ Analyse de situations de travail dans le cadre d'une aptitude au poste

140

+79%

ANALYSES ET CONSEILS CHIMIQUES & BIOLOGIQUES

- ✓ Amiante
- ✓ Biologique
- ✓ Analyse de FDS
- ✓ Fumées de soudage
- ✓ Poussières

439

+38%

AUTRES CONSEILS

- ✓ Chutes de hauteur
- ✓ Ambiances de travail
- ✓ Secours
- ✓ Échanges avec l'employeur / réunions
- ✓ PDP
- ✓ Routier

77

+69%

ANALYSES ET CONSEILS RISQUES PHYSIQUES

- ✓ Bruit
- ✓ Vibrations
- ✓ Champs électromagnétiques
- ✓ Rayonnements ionisants

360

= 359 en 2024

SENSIBILISATIONS

- ✓ Collectives sur l'ensemble des risques
- ✓ Campagnes de vaccination et dépistages

Détail des sensibilisations

Type de sensibilisations réalisées	Etablissements	Salariés inscrits
Atelier DU	62	61
Ateliers apprentis	1	85
Ateliers saisonniers	324	718
Présentation de l'offre socle	10	7
Sensibilisation au Chrome VI	8	22
Hygiène de vie (sommeil, nutrition)	12	63
Interventions extérieures (sommeil, cohérence cardiaque...)	110	107
Prévention des conduites addictives	40	166
Risques Psycho-Sociaux (RPS)	74	190
Salarié Désigné Compétent (SDC)	36	36
Travail sur écran	25	219
TOTAL	702	1674

En 2025,
+52 %

d'adhérents sensibilisés pour un nombre identique de formations



Focus CSSCT

119 → **-8%**

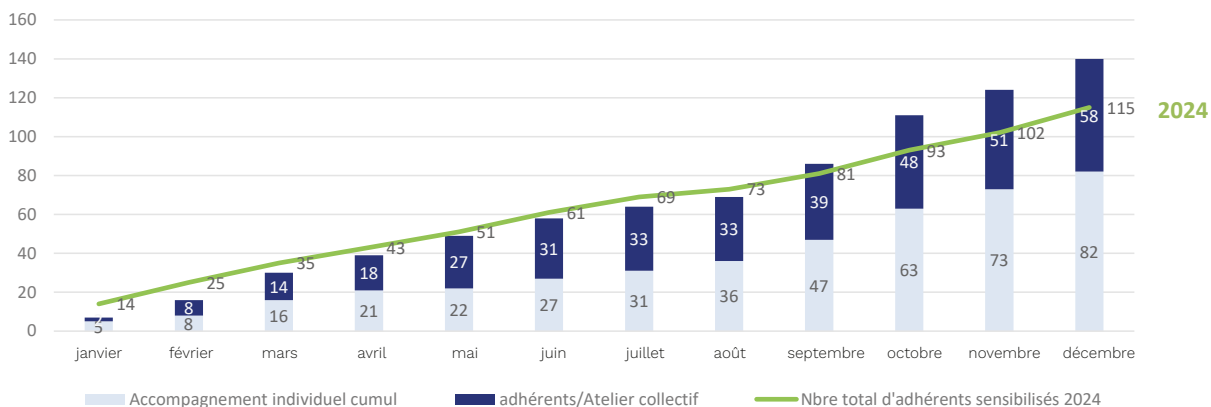
PARTICIPATIONS CSSCT

Ce chiffre correspond à la participation des équipes pluridisciplinaires aux CSSCT. Cette année, nous enregistrons une légère diminution de nos participations.

Accompagnement au DUERP

Accompagnement ↗ **+18%**

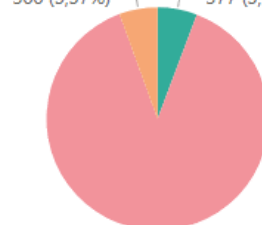
En parallèle des actions de prévention primaire, le GIST réalise des accompagnements individuels d'aide à la réalisation du DUERP, ainsi que des ateliers collectifs et webinaires pour accompagner ses adhérents dans la démarche.



Recensement **11%** des DUERP enregistrés

Le DUERP doit être obligatoirement sous forme dématérialisée et déposé sur un portail numérique à chaque modification d'activité, à minima tous les ans pour les entreprise de +11 salariés.

366 (5,57%)
377 (5,74%)



● Non déposés
● Déposés
● Mis à jour

5823 (88,68%)

Réalisation des fiches d'entreprise



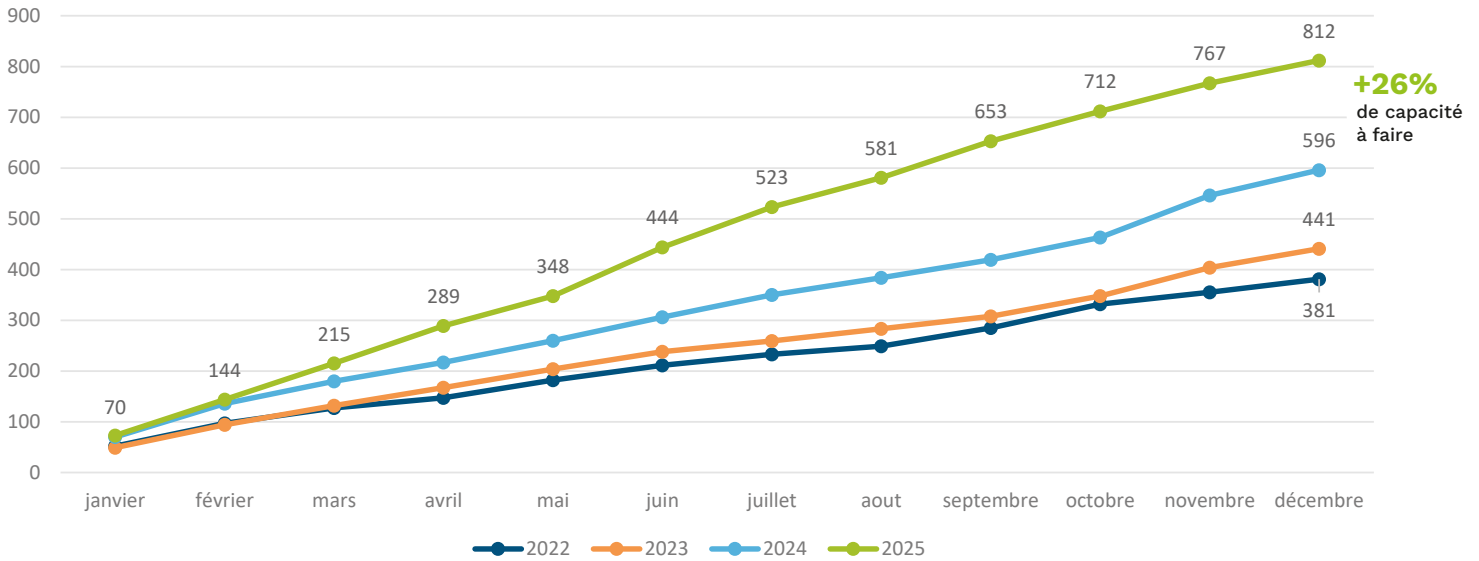
Couverture des fiches

46 % **+10%**

**ADHÉRENTS COUVERTS
PAR UNE FE**

24 % **+8%**

**ADHÉRENTS COUVERTS PAR
UNE FE DE MOINS DE 4 ANS**

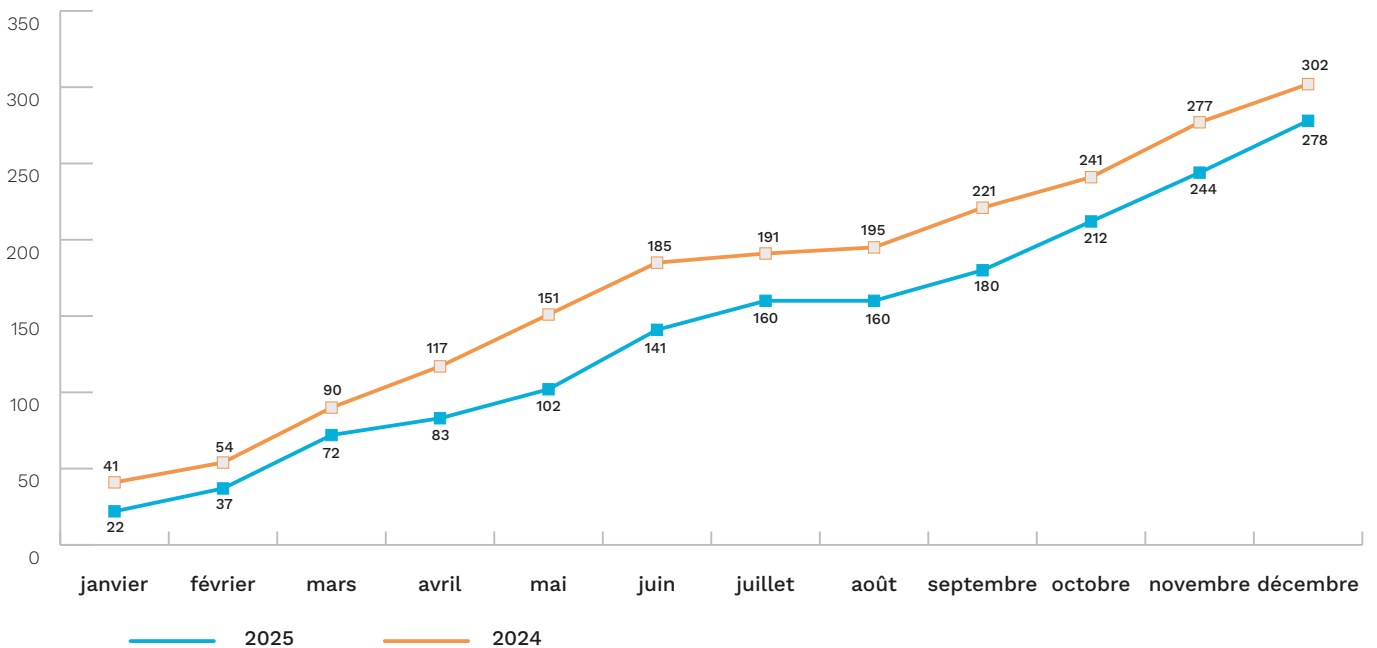


Formation SST

-8%

Cette année le GIST enregistre une baisse dans la réalisation des formations SST, liée à de nombreuses annulations d'ateliers au cours de l'année.

Nombres des salariés formés



Au total, 46 formations réalisées

1 session Formation Initiale (FI) = 2 jours

1 session Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) = 1 jour



Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

Équipe composée de :

Vincent MAUDHUIZON – *Coordinateur*
Docteur GUILBAUD – *Référente médicale*
Caroline GRIGNON – *Chargée de maintien en emploi*
Charlotte LE ROUX – *Assistante Sociale*
Morgane GOULIAN – *Psychologue du travail*

La cellule PDP du GIST fournit depuis février 2023 un accompagnement individuel et collectif aux salariés et aux entreprises. Elle remplit ainsi plusieurs missions :

- Accompagnement individuel des salariés en arrêt de travail ou en risque de l'être afin de favoriser leur maintien en emploi ;
- Accompagnement collectif en organisant à la demande des employeurs, ou en accord avec eux, des actions de prévention (sensibilisations, informations).

Acteur du maintien en emploi sur le territoire, la cellule PDP travaille en collaboration et partenariat avec les autres organismes œuvrant pour la compensation du handicap et la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (CAP Emploi, CARSAT, CPAM...).



Maillage partenarial

- Réunion bimestrielle à l'Instance Locale de Coordination
- Rencontres partenariales avec les acteurs du maintien en emploi (CAP Emploi, Transitions Pro, CARSAT, AGEFIPH, AFPA de Saint-Nazaire, CATALYS, FASTT)
- Participation et animation au séminaire « Maintien en emploi » du PRITH
- Participation aux journées nationales Présanse
- Participation et animation au séminaire « Maintien en emploi » du PRITH
- Participation à une étude nationale en partenariat avec l'INSERM Ester de l'Université d'Angers et un certain nombre de SPSTI de France visant à établir un indice de repérage d'un risque de désinsertion professionnelle (IRDP)
- Échanges de pratiques avec d'autres cellules PDP des Pays de la Loire

Interlocuteur privilégié sur ces questions, elle fournit une expertise auprès des équipes pluridisciplinaires du GIST et engage ainsi des actions garantissant une équité de traitement à tous les adhérents du GIST.



La cellule peut être sollicitée par les professionnels du GIST chargés du suivi de l'état de santé des salariés ainsi que par les partenaires du maintien en emploi mais également par les salariés

eux-mêmes, tout comme leurs instances représentatives et les employeurs. Un **guide à destination des membres des CSE** est d'ailleurs accessible sur le site Internet du GIST pour donner les bases de la PDP. Pour tout complément d'informations ou sollicitations, n'hésitez donc pas à vous rapprocher de la cellule PDP du GIST par mail : cellule.pdp@gist44.fr

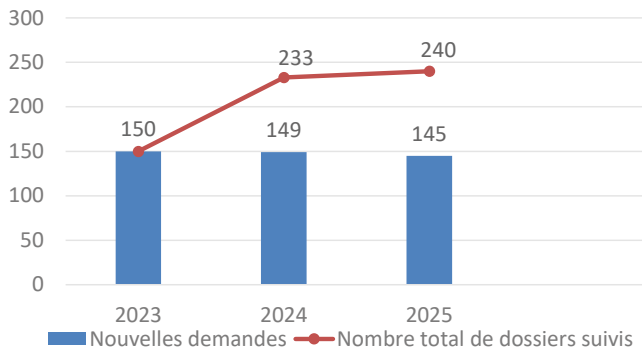
Montée en compétences au sein du GIST

- Participation aux réunions métiers des médecins du travail, des IDEST, des Assistantes médicales et du Pôle Prévention
- Atelier d'informations et d'échanges de pratiques autour de l'invalidité à destination des médecins du travail et des IDEST du GIST
- Expertise apportée aux professionnels chargés du suivi de l'état de santé des salariés, à leur demande, sur les outils ou dispositifs de PDP

Les chiffres 2025

240

DOSSIERS DE SALARIÉS
OUVERTS EN 2025



94 %

DES DEMANDES ÉMANENT DU
MÉDECIN DU TRAVAIL DU GIST

3 %

DES DEMANDES ÉMANENT
DES SALARIÉS

1,7 %

DES DEMANDES ÉMANENT
DE L'IDEST DU GIST

1,3 %

DES DEMANDES ÉMANENT
DES EMPLOYEURS

À l'issue de l'accompagnement :

42 %

des salariés sont réorientés vers un partenaire.

38 %

des salariés ont repris un emploi.

8 %

des salariés n'ont pas donné suite à l'accompagnement.

6 %

des salariés ont été licenciés pour inaptitude.

5 %

des salariés ont entamé un parcours de formation.

1 %

des salariés ont un projet professionnel différé pour raison médicale.

En termes d'actions, cela se traduit par :

62

ESSAIS ENCADRÉS
SUIVIS

13

ÉTUDES DE POSTE
(HORS ESSAIS
ENCADRÉS)

96

AIDES À LA
RECONVERSION
PROFESSIONNELLE

90

MONTAGES
DE DOSSIERS
ADMINISTRATIFS

211

ÉCHANGES/RELAIS
AVEC DES ACTEURS DU
MAINTIEN EN EMPLOI



Une sensibilisation dans le cadre d'une visite apprenante du programme Escapade (programme d'accompagnement et de formation des SIAE des Pays de la Loire).



Conception d'une **sensibilisation intitulée « La PDP, c'est quoi ? »**. Cette sensibilisation est proposée aux adhérents le 9 avril 2026 au GIST de Saint-Nazaire et le 5 novembre 2026 au GIST de La Baule.



Éléments financiers

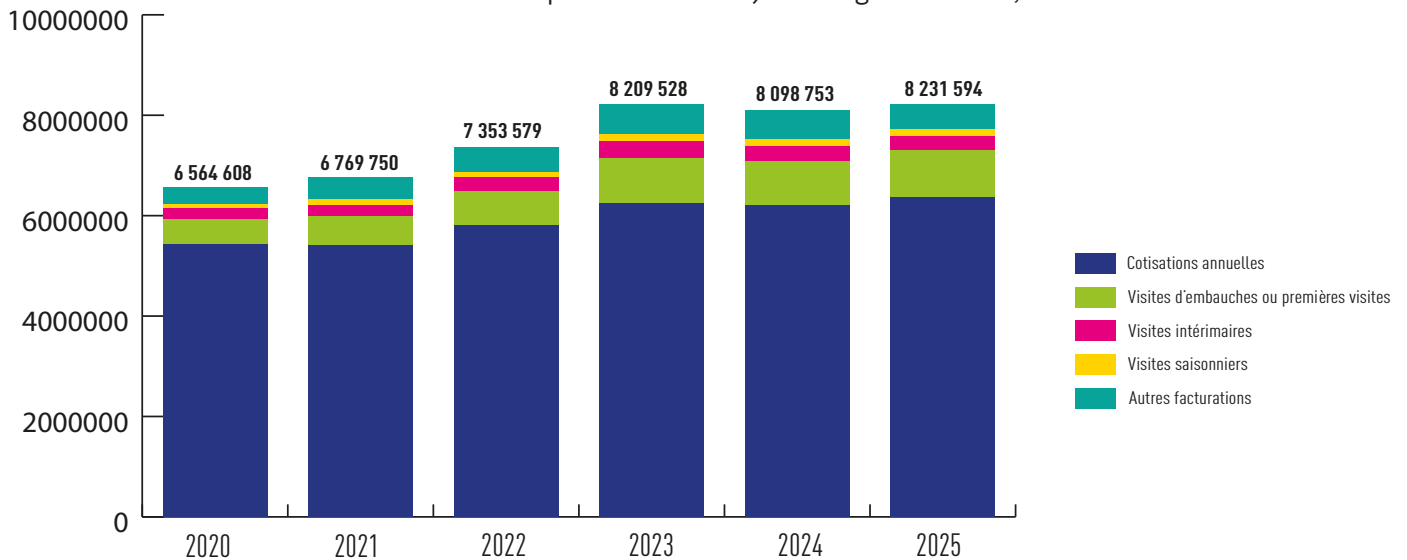
L'évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2025 s'élève à 8 231 594 euros.

Il est en hausse de 1,64 % par rapport à l'an passé, cela s'explique par l'accroissement du nombre de salariés facturés et le respect du tunnel de cotisation.

Nous pouvons remarquer une hausse de la cotisation annuelle (2,63%), due à l'augmentation des effectifs facturés et de la diminution du nombre de tranches de facturation.

Les facturations à l'acte (saisonniers, intérimaires, embauches, personnel INB...) ont augmenté de 1,98 % en 2025.

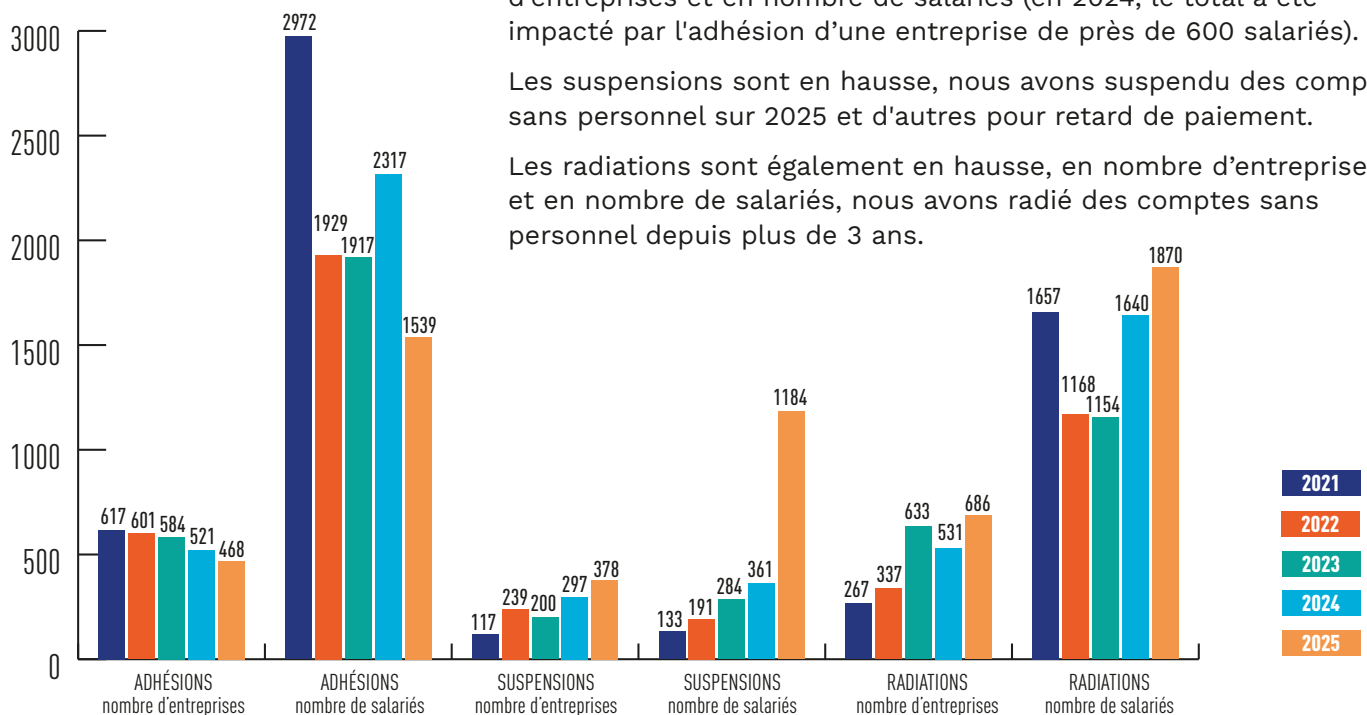


L'évolution des adhésions, suspensions et radiations

Les adhésions 2025 ont diminué par rapport à 2024, en nombre d'entreprises et en nombre de salariés (en 2024, le total a été impacté par l'adhésion d'une entreprise de près de 600 salariés).

Les suspensions sont en hausse, nous avons suspendu des comptes sans personnel sur 2025 et d'autres pour retard de paiement.

Les radiations sont également en hausse, en nombre d'entreprises et en nombre de salariés, nous avons radié des comptes sans personnel depuis plus de 3 ans.



L'évolution des cotisations



Les tarifs 2025 ont été approuvés par le conseil d'administration du 17 décembre 2024 et votés lors de l'Assemblée générale du 9 janvier 2025. Un palier de cotisation a été supprimé et les tarifs ont été revus pour être dans le tunnel de cotisation.

Vous trouverez ci-dessous le détail de notre tarification (HT) :

	Tarifs HT (en €)					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Adhésions						
Droit d'entrée par entreprise	50	50	50	50	50	50
Droit d'entrée par salarié	35	35	35	35	35	35
Adhérent à la cotisation annuelle						
Cotisation annuelle						
% de la masse salariale	0,40 %	0,40 %	0,40%			
Cotisation minimale	65	65	65			
Cotisation maximale	106	106	106			
Cotisation per capita						
1 à 7 salariés				86	86	92,4
8 à 15 salariés				91	91	92,4
16 à 49 salariés				98	98	98
50 salariés et plus				105	105	105
Visites d'embauche et premières visites	65	65	65	86	86	92,4
Visites d'embauche d'apprentis	48	48	48	50	50	50
Absences non justifiées aux visites	65	65	65	86	86	86
Autres adhérents						
Visites personnel saisonnier	65	65	65	86	86	92,4
Visites personnel intérimaire	73	73	73	98	98	98

Article D4622-27-5

Décret n°2022-1749 du 30 décembre 2022 - art. 1

Un arrêté du ministre chargé du travail fixe chaque année, à partir des données transmises selon les modalités prévues à l'article D. 4622-57, le coût moyen national mentionné à l'article L. 4622-6 et correspondant au montant moyen du coût défini à l'article D. 4622-27-4.

Ce coût est présenté au comité national de prévention et de santé au travail dans le cadre de sa mission prévue au 3° de l'article L. 4641-2-1.

Les services de prévention et de santé au travail interentreprises le présentent à leur conseil d'administration et à la commission de contrôle ou au comité social et économique interentreprises avant approbation, par l'assemblée générale, du montant des cotisations et de la grille tarifaire au titre de l'année civile suivante.

Ce coût moyen national est également présenté à l'assemblée générale à l'occasion du vote d'approbation des cotisations mentionné à l'article L. 4622-6.

Conformément à l'article 2 du décret n° 2022-1749 du 30 décembre 2022, ces dispositions entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Conformément à ce même article 2, l'arrêté mentionné au présent article est publié au plus tard le 1^{er} octobre 2024.

Arrêté du 26 septembre 2024 relatif au coût moyen national de l'ensemble socle de services des services de prévention et de santé au travail interentreprises.

Art. 1^{er}. – Le coût moyen national de l'ensemble socle de service des services de prévention et de santé au travail interentreprises est fixé pour l'année 2025 à 115,50 euros.

Art. 2. – Le présent arrêté entre en vigueur à la date du 1^{er} janvier 2025.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française. Fait le 26 septembre 2024.

Compte de résultat 2025



8 231 594

chiffre d'affaires 2025 en €
hausse de 1,6 %



6 376 894

masse salariale, charges sociales incluses, en €



1,6%

hausse du chiffre d'affaires



5%

hausse de la masse salariale



125 721

résultat net, bénéfice en €

- Les achats et charges externes sont en baisse (-10,1 %) et représentent 1 195 980 €.
- Les dotations aux amortissements et aux provisions sont en hausse et représentent 427 195 euros.

	2025 (en €)	2024
Cotisations	8 231 594	8 098 753
Achats et charges externes	-1 195 980	-1 330 040
Valeur ajoutée	7 035 614	6 768 713
Impôts, taxes et versements assimilés	-277 065	-276 798
Salaires	-4 243 805	-4 071 601
Charges sociales	-2 133 089	-2 004 464
Subventions d'exploitations	6 333	2 500
Excédent brut d'exploitation	387 988	418 350
Autres produits de gestion courante	6 105	106
Autres charges de gestion courante	-77 719	-3 842
Reprise sur amt, prov. et transferts de charges	195 000	118 276
Dotations aux amortissements et provisions	-427 195	-497 053
Résultat d'exploitation	84 178	35 836
Produits financiers	98 846	104 144
Charges financières	-57 311	-43 310
Résultat courant	125 713	96 670
Produits exceptionnels		148 882
Charges exceptionnelles		-146 770
Résultat exceptionnel	0	2 112
Impôt sur les bénéfices	8	3 900
Participation des salariés		
RÉSULTAT NET (en €)	125 721	102 681

Bilan 2025

	2025 (en €)			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	281 752	225 606	56 146	82 812
Immobilisations en cours			0	
Immobilisations corporelles				
Terrains	382 600	26 463	356 137	361 471
Constructions	5 532 628	3 319 697	2 212 931	2 423 359
Installations tech., matériel et outillage	530 771	497 164	33 607	50 054
Autres immobilisations corporelles	1 123 364	960 815	162 549	213 535
Immobilisations en cours			0	0
Immobilisations financières				
Participations financières	14 275		14 275	14 275
Créances rattachées à des participations	5 754		5 754	5 754
Autres immobilisations financières	1 400		1 400	1 400
Actif immobilisé	7 872 543	5 029 745	2 842 799	3 152 660
Avances				0
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 543 580	604 901	938 679	1 016 331
Autres créances	155 201		155 201	337 629
Valeurs mobilières de placement	2 268 935		2 268 935	2 773 935
Disponibilités	849 846		849 846	234 591
Charges constatées d'avance	34 667		34 667	64 881
Actif circulant	4 852 228	604 901	4 247 327	4 427 367
TOTAL ACTIF	12 724 772	5 634 646	7 090 126	7 580 027
PASSIF			2025	2024
Réserves				
Réserve légale			705 949	705 949
Réserves statutaires ou contractuelles			2 501 368	2 398 687
Autres réserves			403 185	403 185
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			125 721	102 681
Capitaux propres			3 736 223	3 610 502
Provisions pour risques			12 692	207 692
Provisions pour charges			37 319	20 356
Provisions			50 011	228 048
Dettes financières				
Emprunts auprès d'établissements de crédit			1 767 857	1 794 765
Concours bancaires courants			102	102
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			231 400	439 550
Dettes fiscales et sociales			1 238 879	1 232 533
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 150	210 103
Autres dettes			63 503	64 424
Produits constatés d'avance			0	0
Dettes			3 303 891	3 741 477
TOTAL PASSIF			7 090 126	7 580 027



Siège social : 28 rue des Chantiers
CS 50211 • 44614 Saint-Nazaire cedex



02 40 22 52 42 | gist44.fr | contact@gist44.fr